



Appui aux pays pour élaborer des systèmes d'informations sur les sauvegardes

Le programme REDD+ SES est unique en son genre quant à l'appui complet qu'il apporte au processus d'élaboration des systèmes d'information sur les sauvegardes (SIS) piloté par le pays et impliquant des multiples parties prenantes. Les REDD+ SES ont été conçus pour être utilisés par des programmes REDD+ au niveau national ou sous-national (juridictions comme par exemple, l'Etat ou la Province), tout en montrant comment les sauvegardes sont utilisées et respectées tout au long de la mise en œuvre de REDD+. S'appuyant sur l'expérience pratique acquise pendant deux ans dans quatre pays, et maintenant élargissant le soutien à d'autres pays, l'Initiative REDD+ SES est à l'avant garde des efforts visant à opérationnaliser les SIS. Les REDD+ SES sont hautement complémentaires à d'autres mécanismes de sauvegardes tels que ceux élaborés par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FPCF) et le programme ONU-REDD qui aident les pays à élaborer d'autres éléments constitutifs de leurs approches en matière de sauvegardes.

Avantages d'un Système d'Information sur les Sauvegardes basé sur les REDD+ SES

- Le processus et la gouvernance impliquant de multiples parties prenantes crée une confiance ainsi qu'un engagement constructif, et promeut une appropriation partagée par le gouvernement et la société civile.
- Un cadre complet comprenant les sauvegardes REDD+ de la CCNUCC et autres promeut une compréhension largement partagée des opportunités et risques sociaux et environnementaux.
- Une évaluation impliquant de multiples parties prenantes permet un rapport crédible sur les sauvegardes ; elle identifie les domaines à améliorer, à éviter les préjudices tout en augmentant les avantages.
- Le fait de mettre toutes les informations clés dans le domaine public promeut la transparence et la responsabilité.
- Le fait de démontrer la contribution qu'apporte REDD+ aux objectifs nationaux de développement et de conservation, ainsi qu'au bien-être des Peuples Autochtones et des communautés locales, crée un soutien politique étendu.

Version 2 des REDD+ SES

La version 2 des REDD+ SES (Septembre 2012) a été élaborée à travers un processus participatif et inclusif basé sur le retour d'information reçu auprès des pays utilisant les standards ainsi qu'auprès d'autres parties prenantes. Les standards ont été simplifiés, le nombre de principes, critères et indicateurs ont été réduits tout en maintenant la qualité et l'exhaustivité. Les structures de gouvernance du programme REDD+, la gestion financière et les questions de genre ont été renforcées. Les indicateurs sont exprimés de manière plus simple les rendant plus faciles à comprendre et à traduire. Les directives sur l'utilisation des REDD+ SES au niveau pays sont plus claires et plus détaillées, basées sur un processus qui se déroule en dix étapes.

Les REDD+ SES au niveau international

Un Comité International des Standards représentant un groupe équilibré de parties intéressées composé de gouvernements, d'organisations des Peuples Autochtones, d'associations communautaires, d'ONG sociales et environnementales et du secteur privé supervise l'Initiative. L'Alliance pour le Climat, la Communauté et la Biodiversité (CCBA) et CARE International assurent le secrétariat international avec l'appui technique de l'Initiative Proforest.

Pays qui utilisent les REDD+ SES

A partir de 2010

- Equateur
- Népal
- Province du Kalimantan Central, Indonésie
- Etat d'Acre, Brésil

A partir de 2012

- Guatemala
- Libéria
- Région de San Martin, Pérou
- Province Kalimantan, Indonésie
- Mexique
- Etat d'Amazonas, Brésil



© Robin Moore



© Olivier Langrand



© Belén Carabaz

Contenu des REDD+ SES

Les principes, les critères et les indicateurs définissent la haute performance sociale et environnementale. Les principes et les critères restent les mêmes à travers tous les pays, mais les indicateurs sont adaptés au contexte de chaque pays.

PRINCIPES

1. Le programme REDD+ reconnaît et respecte les droits aux terres, territoires et ressources.
2. Les avantages du programme REDD+ sont partagés équitablement entre tous les détenteurs des droits et parties prenantes pertinents.
3. Le programme REDD+ améliore la sécurité des moyens de subsistance à long terme et le bien-être des Peuples Autochtones et des communautés locales en accordant une attention spéciale aux femmes et aux personnes les plus marginalisées et/ou vulnérables.
4. Le programme REDD+ contribue à la bonne gouvernance, au développement durable au sens large et à la justice sociale.
5. Le programme REDD+ préserve et renforce la biodiversité et les services des écosystèmes.
6. Tous les détenteurs de droits et parties prenantes participent pleinement et efficacement au programme REDD+.
7. Le programme REDD+ se conforme aux lois locales et nationales, aux traités et conventions, ainsi autres instruments internationaux applicables.

Processus d'utilisation des REDD+ SES au niveau de pays

Le processus REDD+ SES en dix étapes comporte trois éléments fondamentaux : **la gouvernance** (étapes 2 – 3), **l'interprétation** (étapes 4 – 6) et **l'évaluation** (étapes 7 – 10).

1. **La conscientisation/le renforcement** des capacités pour faciliter la participation efficace des parties prenantes dans le processus REDD+ SES.

GOVERNANCE

2. **Etablir l'équipe de facilitateurs** comprenant le gouvernement et la société civile pour organiser le processus REDD+ SES.
3. **Créer le Comité des Standards** comprenant le gouvernement, les Peuples Autochtones, les communautés locales, les ONG, le secteur privé et d'autres groupes de parties prenantes pertinentes pour superviser l'utilisation des REDD+ SES, le cas échéant en s'appuyant sur un organisme existant.

INTERPRÉTATION

4. **Elaborer un plan pour le processus des REDD+ SES** pour clarifier les activités, les responsabilités, le financement et le chronogramme.
5. **Elaborer une ébauche d'indicateurs spécifiques** au pays pour adapter les REDD+ SES au contexte du pays.
6. **Organiser des consultations sur des indicateurs** pour faciliter la contribution des parties prenantes avant l'approbation du Comité des Standards au niveau du pays.

EVALUATION

7. **Préparer des plans de suivi et évaluation** pour définir quelles informations spécifiques sont nécessaires, les méthodes et responsabilités pour recueillir et analyser les informations, et pour déterminer comment le rapport de l'évaluation sera préparé, examiné, approuvé et diffusé.
8. **Recueillir et évaluer l'information** de suivi pour élaborer une ébauche de rapport qui évalue la performance par rapport à chaque indicateur.
9. **Organiser la révision de l'ébauche du rapport d'évaluation** par les parties prenantes afin d'améliorer la qualité et la crédibilité du rapport avant son approbation par le Comité des Standards au niveau du pays.
10. **Publier le rapport d'évaluation** pour rendre disponible un rapport complet de performance par rapport aux indicateurs REDD+ SES.

Pour plus d'informations sur les REDD+ SES dans différentes langues, et pour en savoir plus sur les progrès dans chaque pays, consulter www.redd-standards.org ou contacter le secrétariat international :

Joanna Durbin
Climate, Community & Biodiversity Alliance
jdurbin@climate-standards.org
+1 703 623 4441

Aurélie Lhumeau
Climate, Community & Biodiversity Alliance
alhumeau@redd-standards.org
+1 703 341 2568

Phil Franks
CARE International
pfranks@careclimatechange.org
+ 254 716 430353